

Compte-rendu du Comité de Pilotage du 31 août 2017

Elus présents : F. Karagiannis, A. Morin, V. Beillard, A. Hatton, S. Girard- J. Bougard, M. Gautheron, A. Oddon, C. Seux.

Excusés : J. Hirschler, P. Thevenet, I. Raffner, D. Gourdant (procuration à A Morin).

Secrétariat : J. Bougard, A. Morin.

Agenda communal : rien à rajouter

Sujet 1 : Relations humaines

Chargé de mission démocratie participative : 26 h par semaine

Les contrats aidés ne sont plus possible, donc une autre solution est à envisager. Quelles possibilités sur le budget de fonctionnement communal ? Pour 2007, il faut trouver un budget supplémentaire de 9 000 €, sachant que les subventions obtenues se montent à 37 000 € (Fondation de France) et 5 000 € (Caisse des Dépôts et Consignations). Ces subventions couvrent à 65% le budget de la partie participation du PLU.

Argumentaire des élus :

S. Girard et A. Hatton pensent que les élus auront du mal à gérer la charge de travail due à cette partie participative du PLU et que l'accompagnement du chargé de mission est indispensable, car le volet participatif sera lourd.

M. Gautheron demande si le bureau d'étude ne peut pas prendre en charge ce travail supplémentaire.

Mais le suivi d'un technicien est indispensable et permet d'améliorer les résultats, sachant que la Secrétaire Générale n'a pas de temps sur ce volet du PLU.

A. Morin propose l'argumentaire de la secrétaire générale : elle propose une embauche début octobre qui permettra avec le compte « frais de personnel budgétés » de consommer la ligne prévue. Une incertitude plane, c'est le retour ou non d'un agent administratif. Mais en reculant un peu l'embauche, on aura aussi peut-être un retour sur les décisions de l'état par rapport aux contrats aidés.

Un vote est fait sur la proposition de la secrétaire générale : **vote pour à l'unanimité des présents.**

La demande sera faite à Fanny Larroque de venir la semaine prochaine afin de préparer la réunion du panel citoyen et de terminer les appels aux personnes tirées au sort. Voir aussi avec la secrétaire générale pour confier à Fanny l'organisation de la semaine ERASMUS. Le nouveau chargé de mission sélectionné sera joint pour l'avertir de son embauche début octobre.

Réorganisation du pôle administratif suite au départ d'Amandine. Proposition à Alexandra de passer à 35h au lieu de 32h. Une répartition des tâches sera faite entre Muriel et Alexandra.

Embauche d'un agent technique ménage en remplacement de K. Poirée. La fermeture d'une classe de maternelle permet de récupérer des heures qui seront dédiées au ménage de la salle polyvalente et de la salle des fêtes.

Sujet 2 : Associations

Comme cité ci-dessus des heures de ménage permettront un entretien des salles communales, des toilettes publiques (entretien des sols et réapprovisionnements). 1H par semaine pour la salle polyvalente, et 2h pour la salle des fêtes, ceci afin de garantir propreté et hygiène aux associations utilisatrices. Une étude est en cours pour demander une participation à ces associations.

Vote à l'unanimité pour cette mesure

Sujet 3 : mobilité

Achat d'un véhicule électrique subventionné à 80% par la CCCPS. A. Oddon a présenté un tableau présentant plusieurs véhicules. Après quelques discussions et comparaisons **la décision finale sera prise par le personnel technique, principal utilisateur**. V. Beillard fera passer le devis à la CCCPS.

Pas de VAE (véhicule à assistance électrique) pour le garde.

Projet LEADER : remorques, garages à vélos, barres à vélos. **Décision : laisser la commission travailler et évaluer les besoins**

Sujet 4 : mairie au quotidien :

Le nouveau logo de la mairie est adopté et sera dorénavant sur tous les documents administratifs.

Le recadrage de l'indemnité des élus sera fait par la secrétaire générale et mis au vote au prochain Conseil Municipal : nous avons l'obligation de nommer 2 autres adjoints.

La commande du matériel PAPPH doit se faire rapidement (avant la fin de l'année).

Dès que les problèmes de sécurité seront réglés, le déménagement du matériel technique sera effectué dans le nouveau bâtiment.

Agnès Hatton revoit un nouvel opérateur pour le mobile et internet Orange ne répondant pas à notre sollicitation.

Accessibilité ERP (établissements recevant du public) de la salle polyvalente : les avis sont très partagés sur l'esthétique. Mais ceci est subjectif, et on ne peut pas être tous du même avis.

Signalisation d'Intérêt Local : elle se met au point avec Vincent et Fernand.

Sujet 5 : rénovation du studio de la place de la République

Les élus ont souhaité que le coût soit revu à la baisse (de 46 111 € à 30 750 € HT) mais une rallonge de **7000 € est indispensable par rapport à la somme budgétée : accord des élus à l'unanimité**